

Document Unique* : On répond à vos questions ! Ateliers Printemps/Été 2022

Cliquez sur le créneau qui vous convient pour vous inscrire

	Je n'ai pas commencé mon DU	J'ai commencé mon DU et je souhaite être accompagné
21 avril	10 h 30 - 12 h 00	14 h - 15 h 30
5 mai	8 h 00 - 9 h 30	—
19 mai	10 h 30 - 12 h 00	14 h - 15 h 30
9 juin	8 h 00 - 9 h 30	—
23 juin	10 h 30 - 12 h 00	14 h - 15 h 30
7 juillet	8 h 00 - 9 h 30	—



*Cette année, AST74 aide l'ensemble de ses adhérents à se mettre en conformité concernant la mise en place de leur **Document Unique d'Évaluation des Risques (DUERP)**, obligation réglementaire qui s'impose depuis 2001. Avec cette nouvelle option, nous permettons ainsi à ceux qui le souhaitent de réaliser ce document sur notre portail numérique.

Pour plus d'informations : duerp@ast74.fr